

COOPERATION DES CHABLAIS FRANCO- SUISSES

Premiers résultats et perspectives

1. Contexte et description de la coopération dite des trois Chablais

C'est à travers la problématique des déplacements transfrontaliers, symbolisée par le projet de réouverture ferroviaire de la ligne sud Lémanique, que depuis fin 2013 – début 2014, les Chablais français et suisses se sont associés pour légitimer leur coopération.

Effectivement, depuis de nombreuses années, les collectivités locales françaises et suisses collaborent ensemble à la réalisation de divers projets. Le fait le plus marquant est la création dès les années 1960 de la « Haute Route des Familles », prémices à l'Association des Portes du Soleil qui est constituée en 1974. Historiquement, la coopération transfrontalière s'est donc illustrée sur les thèmes de l'économie et du tourisme mais aujourd'hui, le fort dynamisme de ce territoire transfrontalier, génère de nouveaux enjeux (mobilité, habitat, emplois, environnement, développement touristique, etc.). L'envergure de ces différents enjeux questionne sur la pertinence d'envisager à terme, un périmètre plus large que celui qui a prévalu lors des actions de coopération précédentes, avec un certain nombre d'avantages et d'inconvénients.

Pour l'heure, le périmètre de base des trois Chablais convient à la création d'une solide plateforme réunissant deux structures bien identifiées : Chablais Région (ex-OIDC) et le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais). Un document cadre, en date du 16 janvier 2013, scelle cette plateforme de coopération transfrontalière.

Les éléments de réponse à cette question font donc l'objet d'un projet INTERREG France-Suisse (incluant toutes les instances de gouvernance du périmètre comme les intercommunalités, le département de la Haute-Savoie, la région Rhône-Alpes, l'Etat français, les Cantons) depuis juillet 2013 s'articulant autour des activités suivantes :

- Etude prospective d'aménagement dont l'objectif est de définir une feuille de route pour les Trois Chablais.
- Réalisation d'une base de données transfrontalière du territoire (définition d'un référentiel commun, récoltes de données, développement de la base de données, analyses des données, publication de chiffres-clés...).
- Expérimentation et formalisation du modèle de la plateforme de coopération (rôle, missions) sous forme de d'ateliers d'échanges (journées de terrain, table ronde), d'animation de réunions de la plateforme expérimentale (rendu de l'étude, débat autour des problématiques traitées par le diagnostic...), d'actions de communication, d'assistance juridique.

Les Trois Chablais, haut-savoyard, valaisan et vaudois, regroupent 50 communes (28 en Suisse et 22 en France) et environ 128 000 habitants.

Les Trois Chablais



Les sous-secteurs



Communauté de communes
du Pays d'Evian

Communauté de communes de la
Vallée d'Abondance

District de Monthey

District d'Aigle

District de Saint-Maurice
(Saint-Maurice, Evionnaz, Vérossaz,
Massongex)

2. Conclusions de l'étude prospective d'aménagement

Lancée en mars 2014, cette étude a pour objectif de dégager une vision commune et transfrontalière du développement territorial dans une perspective durable, notamment sur les 4 grandes thématiques suivantes : population, environnement, économie et mobilité-déplacements.

La mission, pour le bureau d'études ALPHAVILLE, s'est déroulée selon quatre étapes principales :

- diagnostic territorial synthétique ;
- identification des enjeux transfrontaliers majeurs et communs ;
- zooms sur certains projets majeurs du territoire ;
- plan d'actions / feuille de route.

A l'issue de l'analyse du diagnostic, des enjeux par thématique ont émergé, prenant en considération les conséquences de la croissance démographique.

A partir de là, le choix qui se pose au territoire repose sur sa volonté d'éviter une évolution au « fil de l'eau » (présentant de nombreux risques) et donc d'œuvrer pour la meilleure mise en valeur du territoire par une approche commune.

Un projet de territoire commun est proposé à travers cette étude prospective d'aménagement et il s'articule autour de trois défis à relever :

Défi 1 : faire rayonner le Chablais, affirmer son caractère singulier

Défi 2 : accueillir population et visiteurs, choisir le Chablais pour y vivre / y séjourner

Défi 3 : être solidaire entre les habitants, avec le territoire : réussir une croissance équilibrée

Afin de mettre en œuvre de façon opérationnelle ce projet de territoire, une feuille de route, qui est amenée à évoluer dans le temps, a été proposée au COPIL du 23 janvier 2015.

Cela nécessite la **mise en place d'une organisation** qui articule la plate-forme de coopération des trois Chablais et les **groupes de travail** chargés de mettre en œuvre les actions.

Contact F :

Daniel IZOARD
Directeur du **SIAC**

Tél. : 04 50 04 24 24
2 av. des Allobroges – Square Voltaire
74201 THONON-LES-BAINS

Contact CH :

Georges MARIETAN
Directeur de **Chablais Région**

Tél. : 0041 79 219 23 67
Place du Marché 1
1860 AIGLE